## <u>Tableau de rechargement de la carte de cantine pour le 2 ème trimestre 2023/2024</u>

Mois	JANVIER	FEVRIER	MARS	
Nombre de repas	14	10	16	
Montant à régler	56	40	64	

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse sera crédité au mois d'avril sur votre compte bancaire.

Le tableau ci-dessus est donné à titre indicatif, vous pouvez également recharger la carte de cantine de votre enfant d'un montant libre. Celle-ci doit présenter un solde positif à chaque passage au self.

## Moyen de rechargement possible :

Par virement sur le compte Trésor du collège : <u>IBAN\_FR76 1007 1890 0000 0010 0173 909 BIC</u> : TRPUFRP1

## <u>Tableau de rechargement de la carte de cantine pour le 2 ème trimestre 2023/2024</u>

Mois	JANVIER	FEVRIER	MARS	
Nombre de repas	14	10	16	
Montant à régler	56	40	64	

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse sera crédité au mois d'avril sur votre compte bancaire.

Le tableau ci-dessus est donné à titre indicatif, vous pouvez également recharger la carte de cantine de votre enfant d'un montant libre. Celle-ci doit présenter un solde positif à chaque passage au self.

## Moyen de rechargement possible :

Par virement sur le compte Trésor du collège : <u>IBAN\_FR76 1007 1890 0000 0010 0173 909 BIC</u> : TRPUFRP1